

# OMNI n°6



OMNI, revue internationale de numismatique

ISSN-2104-8363

N°6 – Avril 2013 (version numérique)

Articles validés par un comité scientifique international

Editions OMNI (France)

[www.omni.wikimoneda.com](http://www.omni.wikimoneda.com)

Contact (France) : [editionOMNI@gmail.com](mailto:editionOMNI@gmail.com)

Contacto (España) : [editorialesOMNI@gmail.com](mailto:editorialesOMNI@gmail.com)

Copyright © Toute reproduction totale ou partielle du contenu de cette revue sans l'accord écrit au préalable de son directeur est interdite.

Copyright © Queda prohibida toda reproducción total o parcial del contenido de esta revista sin la autorización escrita de su director.

# SIMON DE MONTFORT (1165 - 1218) : DÉCOUVERTE D'UN SECOND EXEMPLAIRE DU DENIER DE BÉZIERS

Michel Lhermet

*Membre de la Société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques.*

*Résumé : Cet article présente un nouvel exemplaire d'un denier de Béziers. En tirant parti des nouvelles données issues de ce second exemplaire portant la titulature de Simon de Montfort, l'auteur discute cette émission en argumentant en accord avec les faits historiques.*



Fig. 1 : Nouveau denier (billon) de Simon de Montfort

Simon de Montfort naquit en 1160 de l'union de Simon III avec Amicie de Beaumont, sœur et cohéritière de Robert de Leicester. Son grand père Amaury III de Montfort était comte d'Evreux et sénéchal de France.

Il prit une part active à la 4<sup>ème</sup> croisade partie en 1202 de Venise.

Suite à l'assassinat de son légat Pierre de Castelnau en 1208, le pontife Innocent III décida de réprimer le Catharisme et organisa une expédition punitive dans le Midi en acceptant Simon de Montfort et son légat Arnaud Amaury comme chefs des armées coalisées contre les hérétiques. C'est à l'occasion de ce conflit qu'il connut ses heures de gloire. Son épouse Alix de Montmorency lui donna 7 enfants. Il perdit la vie au cours du siège de la cité de Toulouse en 1218. Son fils et successeur Amaury cède ses droits au roi de France en 1224. Quant à son frère cadet, Simon V, il épousa secrètement en 1238 Aliénor d'Angleterre (1215-1275), fille de Jean sans Terre.



Fig. 2 : Empreinte du sceau équestre de Simon IV de Montfort (début XIIIème siècle)

L'épopée de cette guerre contre les « Albigeois » étant très largement diffusée dans la littérature ancienne ou contemporaine, on se concentrera dans notre propos sur un résumé du siège de Béziers.

Partie de Lyon en juillet 1209, l'armée constituée de nombreux croisés descend la vallée du Rhône jusqu'à Béziers, pour arriver le 22 de ce mois en empruntant la voie Domitienne. Informé d'une très probable attaque et ayant déjà combattu en Arles les croisés, le vicomte en place Raymond-Roger Trencavel vassal de Pierre II d'Aragon alors âgé de 24 ans, s'empressa de tout mettre en œuvre avec les consuls pour la défense de sa cité. Se rendant compte de son infériorité militaire il parti se réfugier dans son fief de Carcassonne avec ses chevaliers.

D'après l'historien Pierre Belperron, une vaine tentative de paix fut organisée par l'évêque Renaud de Montpeyroux, puis quelques archers Biterrois, bourgeois pour la plupart, quittèrent l'enceinte fortifiée pour aller narguer les chevaliers croisés devant leur campement en leur décochant quelques flèches. Cette action insouciante et inconsidérée provoqua la furie des assaillants qui se ruèrent sur la ville et donnèrent l'assaut en massacrant des milliers d'individus sans distinction d'âge, de sexe ou de religion (le chiffre approximatif n'ayant pu être précisé)<sup>1</sup>. Pendant cette opération militaire meurtrière, un incendie fut allumé dans la partie sud-ouest de la ville. Trois jours après le « sac » de Béziers, l'armée des barons et les ribauds prirent le chemin de Carcassonne pour une nouvelle conquête.

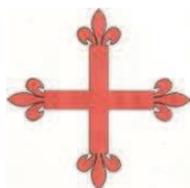


Fig. 3 Croix de l'ordre de Calatrava

Ces éléments de contexte historique sont indispensables pour apprécier l'objet de notre publication : la seconde monnaie connue de Simon de Montfort pour Béziers (cf. Fig. 1). En 2009, un premier article a présenté un denier trouvé à proximité de Béziers<sup>2</sup>. Voici la description de notre exemplaire qui permet d'affiner la lecture de ce type :

Avers : La légende + **SI**MON ° **COMES** ° entourant une bannière « barlongue » (cf. fig. 4 et 5).

Sur l'étendard figurent les anciennes armoiries de la famille de Montfort qui se lisent en langage héraldique « parti, émanché de gueules et d'argent, de deux pièces et de deux demies ». On peut concevoir 2 lectures différentes :

<sup>1</sup> D'après Louis de Portalon, les fouilles archéologiques réalisées à l'époque de la Restauration révélèrent des amas d'ossements humains à même la terre correspondant à environ 7000 victimes, Bulletin de la société archéologique de Béziers, 1841.

<sup>2</sup> Jordi VALL-LLOSERÀ I TARRES (2009) Diner inédit de Besiers, Acta numismatica, pages 77 à 82.

- **Première hypothèse** admise par les numismates : Traduction : Croix en départ de légende, **SIMON COMES** = Comte SIMON
- **Deuxième hypothèse** : Traduction : Croix en départ de légende, **SI(monis) MON(teforti), COMES** = Comte Simon de Montfort.

À la suite d'un nettoyage méticuleux de ce document, l'apostrophe située après le « I » de « SI » est certaine. Pour la compréhension de cette nouvelle lecture on peut mettre en parallèle la légende d'un denier de Raimond Ier Trencavel (1129-1167) : **R' TRENCAI**. Quant à la graphie du « M » oncial, il apparaît sous cette forme comme initiale dans de nombreux manuscrits de cette époque (lettrine) (voir par exemple Figure 6).

Revers : La légende + ° **BITERRI CIVI** ∞ , une croix fleuretée ou fleurdelisée au centre. Traduction : Croix en départ de légende, **BITERRI(s) CIVI(tas)** = La ville de Béziers.

On constatera que la croix représentée au centre dans un grenetis se retrouve sur des monnaies royales françaises un siècle plus tard. Ce symbole monarchique ainsi représenté (croix fleurdelisée ne coupant pas la légende) n'apparaissant qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, il est donc complètement anachronique à Simon de Montfort. En outre, l'héraldique nous révèle que ce motif correspond bien au blason de l'ordre religieux de Calatrava (cf. Figure 3) fondé en 1158 par Raimundo Serrat, abbé du monastère cistercien de Fitero en Espagne. Il faut savoir que cet ordre a eu un grand rayonnement et une influence certaine dans tout le Midi. L'archevêque de Narbonne Arnaud Amaury, vassal du roi d'Aragon, a lui-même constitué une armée pour combattre les musulmans à la bataille de *Las Navas de Tolosa* le 16 juillet 1212. Après la victoire, il se distingua dans la prise de la forteresse de Calatrava en corrélation avec tous les chevaliers de l'ordre (ibériques ou étrangers). Par contre Simon de Montfort ne participa pas à cette expédition de l'autre côté des Pyrénées, trop occupé à la conquête de l'Agenais et du Comminges (octobre 1211-novembre 1212). Sa solidarité et son attachement à l'ordre et aux

chevaliers de Calatrava sont plus que probables et la croix fleurettée figurant sur notre denier pourrait en être le symbole, tout en ayant ainsi la volonté de se démarquer de la croix pattée habituelle. On constatera aussi une certaine analogie de cette croix avec celles représentées au revers des monnaies de Roquefeuil et d'Anduze (fin XIIème-début XIIIème) frappées dans l'atelier de Sommières.

Métal : Argent de bas titre ou billon.

Notons que la monnaie présentée est d'une qualité de conservation supérieure à l'exemplaire publié en 2009<sup>3</sup> (cf. Figure 7). Il semblerait qu'elle fut frappée avec un coin différent (le principal argument s'appuie sur la graphie des lettres T et E de la légende BITERRI).



Fig. 4 : Bannière « barlongue » reproduisant les armes primitives de la famille de Montfort l'Amaury



Fig. 5 : Détails d'un vitrail de la cathédrale de Chartres, présentant un seigneur portant un bouclier aux armes des Montfort l'Amaury et brandissant la bannière de ladite famille

Notre exemplaire pèse 0,54 g. et mesure 18 mm de diamètre (cette dimension paraît être un élément déterminant appuyant l'hypothèse du

denier plutôt que celle de l'obole). Il est utile de constater que le numéraire local de Béziers à la fin du XIIème siècle a dans l'ensemble un poids moyen inférieur à celui de Carcassonne (0.70 g pour Béziers, 1 g pour Carcassonne, cf. (Benaniba et Diaz 2011)). La lente dévaluation depuis l'époque carolingienne et surtout la concurrence avec l'incontournable denier anonyme de Melgueil, monnaie officielle dans la majorité des transactions et circulant en nombre dans tout le Midi, serait la cause de son déclin. La perte de confiance du peuple envers ce numéraire Biterrois fut la conséquence d'une diffusion restreinte dans ce territoire hostile à l'envahisseur.

La finesse du flan conjugué à l'alliage du métal peuvent contribuer à la métrologie anormalement basse de notre exemplaire.

L'atelier monétaire de Béziers sera contraint de fermer ses portes et le numéraire local fut rapidement remplacé par les deniers tournois royaux qui connurent une rapide extension de leur diffusion.

Jordi VALL-LLOSERÀ I TARRES propose un début de frappe pour ce type monétaire en 1213<sup>4</sup>, correspondant à la victoire de Simon de Montfort à Muret l'opposant au roi Pierre II d'Aragon et au comte Raymond VI de Toulouse. Nous exposons ci-après notre proposition.

C'est en 1209 que Simon de Montfort se rendit maître de la cité de Béziers dirigée par le vicomte Raimond-Roger Trencavel (1185-1209) soutenant les hérétiques. A-t-il voulu dès cette période asseoir son autorité en prenant l'initiative d'émettre une monnaie à son nom à partir de cette date ? Ou plus logiquement, a-t-il attendu que le pape Innocent III lui donna cette seigneurie en remerciement en 1215, après le concile de Latran, sachant que le pape n'informera le roi de France Philippe Auguste (1180-1223) de cet acte que le 10 octobre de l'année suivante à Melun.

<sup>3</sup> Jordi VALL-LLOSERÀ I TARRES (2009) Diner inédit de Besiers, Acta numismatica, pages 77 à 82.

<sup>4</sup> Jordi VALL-LLOSERÀ I TARRES (2009) Diner inédit de Besiers, Acta numismatica, pages 77 à 82.

Nous pensons donc que la frappe de ce denier a commencé au plus tôt en 1215, voire l'année suivante, une fois obtenu l'assentiment du roi.

En 1229 le traité de Paris retire au comte de Toulouse RAYMOND VII tout son territoire méditerranéen au profit de Saint Louis. Quant à l'ancien comté de Toulouse, il passera entre les mains du nouveau comte Alphonse de Poitiers (frère du roi et époux de Jeanne de Toulouse), ce dernier mit tout en œuvre pour faire accepter les tournois et les deniers parisis dans toute sa province. La circulation des anciennes émissions monétaires régionales en Languedoc perdureront encore longtemps, la preuve se retrouve dans des actes archivés avec la mention « deniers de Béziers » pour certaines transactions jusqu'en 1286<sup>5</sup>.

Pour une meilleure compréhension de la valeur de l'argent (en deniers et sous) pendant cette période, nous donnons ci-après la traduction de plusieurs manuscrits concernant Simon de Montfort<sup>6</sup> :

Le 12 novembre 1209. Le pape Innocent III confirme Simon de Montfort dans la possession des terres conquises sur les hérétiques de Carcassonne et de Béziers et demande une redevance annuelle de 3 deniers par feu.

*Original scellé. Archives nationales, J.311, n°73. Histoire de France, t XIX p56. Mahul, t V, p291. Teulet, Layettes, n°893.*

Le 24 novembre 1209. Simon de Montfort rachète à Agnès de Montpellier, veuve du vicomte Raimond-Roger, les châteaux de Pézenas et de Tourbes pour une rente viagère de 3000 sous de Melgueil.

*Originaux scellés. Archives nationales, J.890 n°1 et 1 bis. Registrum curie Francie (XIIIème) lettre A, numéro de l'acte : 44. Jean de Doat, v.75, f°3.*

Le 12 juin 1214. Le seigneur Daurde Baras promet à Simon de Montfort de détruire sur son ordre deux châteaux dans le Quercy, sous peine d'une amende de 10000 sous de Melgueil.

*Registrum curie, lettre A n°26. Doat, v.75, f°49.*

Le 16 novembre 1214. Devant la forteresse de Séverac, Guillaume et Pierre, évêques de Mende et de Rodez, engagent Simon de Montfort pour les châteaux de Laroque de Valcerge et de Saint-Geniès, moyennant un prêt de 9000 sous de Melgueil.

*-Actum in obsidione Severiaci.*

Le 12 juillet 1215. A Beaucaire, Simon de Montfort donne au chapitre de Saint Trophime d'Arles une rente perpétuelle de 200 sous Raimondins, payable à chaque fête annuelle.

*Registrum curie, lettre B, n°16. Doat, v.75, f°90.*



Fig. 6 : Contre-sceau du seigneur Guillaume de Cayeux, appendu à un manuscrit datant de 1222, où figure dans la légende le moncial<sup>7</sup>

Cette nouvelle trouvaille découverte dans un champ sur la commune de Murviel les Béziers, à proximité de 3 oboles de Roger Ier Trencavel (...-1150) et d'une de Raimond Roger (1185-1209), nous conforte sur l'attribution probable de ce denier au puissant et illustre seigneur Simon IV de Montfort (cf. Figure 2), connu principalement pour être le chef des armées ayant combattu l'hérésie Cathare en Languedoc. De plus, l'histoire ne fait mention d'aucun vicomte de Béziers de la dynastie locale portant le nom de Simon. Cette monnaie ajoutée à l'obole frappée pour Carcassonne<sup>8</sup> complète la série émise par ce seigneur, sachant que celle de Toulouse serait peut être l'œuvre

<sup>7</sup> page 107 de l'ouvrage du marquis de Belleval *Les Sceaux du Ponthieu* édition Le léopard d'or 1984. Archives nat. J,399,n°22.

<sup>8</sup> Languedoc numismatique n°43 janvier 1997 page 39. Poids de l'obole 0,45 g.

<sup>5</sup> Bibl. Nat, fonds Doat, vol 62, Béziers, f°255 (1286)

<sup>6</sup> Auguste Molinier, bibliothèque de l'école de Chartres, 1873, vol 34, pp 445-501.

du faussaire Louis Farigault au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Cette dernière fut elle réellement fabriquée par cet érudit surdoué, créateur d'une émission inédite, ou s'est-il contenté de reproduire une monnaie authentique ? La question reste en suspens.



Fig. 7 : Denier (billon) de Simon de Montfort publié en 2009<sup>10</sup> ; 0.84g.

Malgré des zones d'ombre relatives à la titulature de la légende de l'avvers de cette monnaie ainsi qu'à la croix fleurettée du revers, il paraît convenable, en s'appuyant sur le module, le poids et le style, d'attribuer cet exemplaire à Simon IV de Montfort. Ce travail constitue une hypothèse supplémentaire à la récente étude de M. Labrot (Labrot 2012) et confirme l'authenticité du premier denier jusqu'alors mise en doute.

L'avenir nous dira peut être un jour si la divisionnaire du denier de cet illustre seigneur existe.

## BIBLIOGRAPHIE

- BELPERRON, P. (1942) *La croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France (1209-1249)*.
- BENANIBA, A et DIAZ, J-M. (2011) *Corpus des monnaies du Languedoc carolingien et féodal et du Roussillon*.
- CARON, E. (1882) *Monnaies féodales françaises*, Paris.
- CASTAING-SICARD, M. (1961) *Monnaies féodales et circulation monétaire en Languedoc (Xe-XIIIe siècles)*.
- CRUSAFONT i SABATER, M. (1982) *Numismatica de la corona Catalano-Aragonesa medieval (785-1516)*, Madrid.
- DUMAS, F. et BARRANDON, J-N. (1982) *Le titre et le poids de fin des monnaies sous le règne de Philippe Auguste (1180-1223)*, Paris.
- LABROT, J (2012) Les monnaies de Simon de Montfort, *revue MOYEN AGE n°86*, p 6-11.
- SERRURE, R. (1891-1903) *Traité de numismatique du Moyen Age*, Paris p 455-456.

<sup>9</sup> Commentaires de M. Dieudonné (éminent numismate) dans les mémoires de la société archéologique du Midi de la France (1947), tome XXI, p 203.

<sup>10</sup> Jordi VALL-LLOSERÀ I TARRES (2009) Diner inédit de Besiers, *Acta numismatica*, pages 77 à 82.